

La réanalyse au service de l'interdisciplinarité ? ¹

Recherches qualitatives, n°21, 76-98

Claire Dupuy, Maitresse de conférences à Sciences Po Grenoble, membre du laboratoire PACTE (CNRS).

Sophie Duchesne, directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique, Centre Émile Durkheim (Sciences Po Bordeaux).

Claire Dupuy est maîtresse de conférences à Sciences Po Grenoble – PACTE. Ses recherches portent sur les transformations territoriales des Etats en Europe de l'Ouest, avec un intérêt particulier pour les processus de décentralisation et de fédéralisation, et sur les effets-retour des politiques publiques sur les attitudes des citoyens (policy feedbacks), notamment sous l'angle des effets de la régionalisation et de l'eupéanisation de l'action publique sur la légitimité que les citoyens reconnaissent aux gouvernements régionaux et à l'Union européenne. Ses récentes publications incluent : « Les politiques publiques et la légitimation dans un contexte multiniveau. Explorer les Policy feedbacks en Belgique », *Gouvernement et action publique*, 4 (1), p. 27-61, 2015, avec Virginie Van Ingelgom et « Actively cultivating policy similarity. A regional strategy in education policy in France and Germany », *Regional and Federal Studies*, 24 (4), p. 451-471, 2014.

Sophie Duchesne est directrice de recherche au CNRS et membre du Centre Émile Durkheim (Sciences Po Bordeaux). Elle travaille sur les identités politiques et plus spécifiquement, sur le rapport à la nation en Europe. Elle a coordonné le projet blanc ANR 2010, réAnalyse, qui se propose d'expérimenter l'analyse secondaire des enquêtes qualitatives en sciences sociales, après avoir initié un projet de banque d'enquêtes qualitatives en France. Elle s'intéresse aux méthodes d'entretien dans les sciences sociales en général et aux entretiens collectifs en particulier, et plus spécifiquement à leur analyse.

claire.dupuy@sciencespo-grenoble.fr ; s.duchesne@sciencespobordeaux.fr

Note des auteures :

Nous tenons à remercier tout d'abord les chercheuses premières grâce à qui nous avons pu procéder à cette réanalyse : Elizabeth Frazer, Florence Haegel, Virginie Van Ingelgom, ainsi qu'André-Paul Frogner. Nous nous associons par ailleurs aux remerciements exprimés dans l'introduction de ce numéro à l'égard de toutes celles et ceux qui ont participé et ont soutenu le

projet réAnalyse. Enfin nous devons exprimer une reconnaissance particulière à Pierre Muller, qui nous a transmis son intérêt pour le croisement des questionnements *policy/politics*.

Résumé :

Cet article rend compte d'une expérience de réanalyse de données qualitatives, particulière en ce qu'elle met en jeu deux chercheuses aux spécialités sous-disciplinaires distinctes, pour traiter une question située au croisement de leurs compétences. Il montre comment réanalyser des entretiens au croisement de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie politique implique d'un côté, de prendre le risque de s'éloigner des méthodes d'enquête, des types de données, des méthodes d'analyse et, plus fondamentalement encore, dans certains cas, des registres de validité que l'on est accoutumée à manipuler ; de l'autre, d'apprendre à repérer ce qu'on avait appris à ne pas voir, cela afin de saisir ce qui se révèle sinon insaisissable. En conséquence, la réanalyse semble bien constituer une méthode, au sens plein du terme, pour approcher des objets – ici au croisement *policy* et *politics* - que les logiques (sous)disciplinaires rendent difficiles à aborder.

Introduction

Venus de plusieurs courants de la science politique, les appels à l'étude de phénomènes à la croisée de la sociologie de l'action publique et des comportements politiques sont récurrents et anciens. Ils résultent de la spécialisation qui caractérise cette discipline dans de nombreux pays, à savoir la distinction entre l'analyse de l'action publique d'une part, laquelle se focalise sur les politiques publiques, les processus selon lesquels elles sont élaborées, décidées et mises en œuvre, et l'analyse de la scène politique d'autre part, qui porte au premier chef sur les enjeux et les modalités de la compétition partisane et électorale. Des tentatives, souvent ambitieuses, ont bien été initiées pour tenter de remédier à cette spécialisation qui revient à traiter séparément deux dimensions du politique, bien rendues en anglais par le couple *policies* et *politics*. Ces tentatives sont le fait de chercheurs² s'inscrivant dans l'agenda des *policy feedbacks* (Mettler & Soss, 2004), celui qui porte sur la réactivité démocratique des gouvernements (*responsiveness*) ou encore sur l'articulation entre les partis politiques et les politiques publiques. Mais la plupart de ces travaux ont en commun de reposer sur des méthodologies d'enquête et des données quantitatives. Du côté des qualitatifs, les initiatives sont moins nombreuses et semblent poser des problèmes méthodologiques difficiles à surmonter (Duchesne & Muller, 2003). Pourtant, les enjeux sont déterminants, notamment pour qui veut comprendre le processus démocratique et les (nombreuses) difficultés qu'il rencontre.

L'objet de notre travail est la relation qui s'établit, ou non, entre les politiques publiques et les sentiments d'appartenance à des communautés politiques territorialisées telles que la nation ou l'Union européenne. Situé au croisement des *policies* et de la *politics*, cet objet nécessite effectivement d'articuler des compétences (sous)disciplinaires distinctes. En l'occurrence, nous avons tenté de réanalyser des matériaux, collectés par une équipe de sociologie politique (Duchesne, Frazer, Haegel, & Van Ingelgom, 2013)³, par un tandem composé d'un membre de l'équipe première et d'une chercheuse spécialiste de l'action publique. Et nous tenterons de montrer comment la réanalyse, avec toutes les difficultés qu'elle soulève, s'est effectivement avérée pour nous une méthode appropriée au croisement de nos compétences.

Cet article procède en deux temps. Nous traitons d'abord des questions propres à la réanalyse que sont l'évaluation du potentiel de l'enquête première en termes d'adéquation à la nouvelle question

de recherche et les conditions d'appropriation des matériaux. Nous montrons ensuite comment s'est opéré le croisement des compétences dans les opérations d'analyse, de l'analyse thématique à l'analyse des échanges discursifs.

1. Préparer la validité : (Re)prise en mains du matériau et registres d'analyse du discours.

Le potentiel de réutilisation des discours de l'enquête première est déterminant pour envisager une enquête par réanalyse. Cela renvoie à la fois aux implications du décalage de la question de recherche entre les analyses première et seconde et les possibilités d'appropriation et de réappropriation du matériau par les chercheuses secondes. Par ailleurs, dans un cas comme le nôtre, où les chercheuses qui mènent la réanalyse viennent d'horizons sous-disciplinaires différents, l'appropriation peut aussi impliquer de (re)définir ensemble le registre de validité de l'analyse des matériaux, ici le discours produit dans des *focus groups*.

1.1 Adéquation au nouvel objet

La réanalyse suppose de commencer par s'interroger sur l'adéquation entre les données produites pour une question de recherche antérieure (celle de l'enquête première) et la nouvelle question de recherche. En ligne avec Savage (Geiger, Moore, & Savage, 2010; Savage, 2005), nous considérons que les données de l'enquête première sont des co-constructions qui mettent en jeu, en même temps ce que les participantes aux groupes de discussion ont à dire sur le sujet d'investigation, le rapport que les chercheuses premières entretiennent avec lui.

Le matériau d'origine est constitué d'entretiens collectifs portant sur l'intégration européenne, conçus et mis en œuvre par des politistes spécialistes de sociologie et de théorie politiques. Il s'agit de 24 entretiens collectifs, réalisés à Paris, Bruxelles et Oxford en 2005 et 2006. Dans la phase exploratoire de travail qui est la nôtre, nous en avons retenus quatre : deux groupes d'ouvrières et de cadres organisés à Paris et Bruxelles. Chaque groupe comportait entre 4 et 8 participantes. Ces participantes, rémunérées, ont été choisies après avoir répondu à un premier questionnaire, de manière à maximiser l'homogénéité sociale du groupe : deux groupes ont été organisés pour chaque catégorie sociale (populaire, intermédiaire et supérieure)⁴. Chaque séance durait trois heures environ, incluant une collation offerte pendant la pause pour favoriser le processus

d'interconnaissance des participantes. La discussion était structurée par une grille d'entretien comportant seulement cinq questions⁵. Ces questions ont été conçues et testées de façon à faciliter l'expression du désaccord voire la conflictualisation de la discussion⁶, mais aussi, et surtout, à favoriser son ouverture. De fait, elles dénotent aussi l'ancrage disciplinaire des responsables de l'enquête et leur préoccupation pour les rapports des citoyennes à la politique conçus comme structurés par leurs propriétés sociales d'une part, et par l'offre politique d'autre part. Par exemple, la deuxième question « Comment répartir le pouvoir en Europe ? », qui était destinée à observer comment le groupe abordait la complexité du processus d'intégration européenne, mettait en discussion quatre réponses – nations, élues, expertes, marché –, signalant que cette complexité était largement conçue en termes de légitimité appréhendée à travers les processus de représentation et responsabilité politiques. De la même façon, alors que la dernière question « Qui parmi les principaux partis politiques (du pays considéré) est favorable ou non à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne (suit une liste de partis politiques) ? » visait à mieux cerner la compétence politique des participantes, celle-ci était essentiellement observée à travers la capacité à décoder les positionnements partisans, plutôt que des dispositifs de régulation et d'autorité.

L'animation de ces entretiens collectifs était inspirée d'une méthode utilisée dans la consultance et la gestion des organisations, à savoir la transcription et l'affichage au fur et à mesure de la discussion des propos des participantes. Elle a été détournée pour s'adapter à l'approche non-directive : au lieu de servir à recentrer les débats et à faire converger le groupe vers le consensus, l'affichage visait à faire visualiser au groupe ses propos. Il jouait ainsi le rôle que les relances prennent dans l'entretien non-directif : renvoyer à l'interviewée ses propres mots tant pour l'assurer de leur intérêt que pour lui faciliter la poursuite de l'exploration que l'entretien la conduit à mener (Duchesne, 1996; Michelat, 1975). Les animatrices tentaient donc d'influencer aussi peu que possible le contenu des discussions, laissant les participantes aborder ce que bon leur semblait et décider si ou quand la conversation s'éloignait par trop du sujet de départ, ce que certaines ne manquaient pas de faire. Le caractère très ouvert, donc, de l'animation a effectivement permis de construire des discussions dont le contenu déborde largement les anticipations des chercheuses premières. Elles recèlent bien, conformément aux questions posées, les éléments nécessaires pour travailler sur les sentiments d'appartenance. Mais les discussions font aussi état, comme on le verra, de nombreuses références à l'action publique, qu'elle soit nationale, européenne ou

infranationale, sur laquelle les questions ne portaient pas. Par conséquent, si ces entretiens n'ont pas été conçus pour recueillir explicitement des témoignages sur la façon dont les participantes conçoivent et réagissent à l'action publique, le matériau permet d'observer comment cette question est abordée spontanément⁷.

Néanmoins, l'étude des matériaux montre que la spontanéité des participantes sur le sujet n'a pas toujours rencontré sur le champ l'intérêt des animatrices. Elles retranscrivaient les échanges au fur et à mesure et les affichaient en face des participantes. Elles étaient supposées noter au plus près de ce qui était échangé mais elles ont opéré de fait une sélection conforme à leurs habitudes de recherche. Autant les (rares) évocations de personnels, forces, idées voire décisions politiques ont été scrupuleusement notées, autant les contenus relatifs aux politiques publiques ont été repris de façon plus aléatoire. Prenons un exemple pour illustrer cette sélectivité des relances, emprunté au groupe d'ouvrières parisiennes. Ce groupe manifeste très tôt un vif intérêt pour tout ce qui touche aux questions d'éducation. Il s'explique par la forte présence d'une participante, Yasmina, mère de cinq enfants, dont les revenus dépendent de l'aide sociale et qui porte un foulard couvrant ses cheveux. Ses interventions, fréquentes et drôles, attisent et freinent à la fois toutes sortes de représentations relatives à l'immigration maghrébine et musulmane. Au cours de la deuxième question, la discussion, cadrée en principe sur le pouvoir à donner aux expertes, part de nouveau sur l'éducation. Yasmina se plaint alors de ce qu'il n'y ait pas d'activités à Paris pour occuper les enfants et fait référence, ce faisant, à des dispositifs relevant des politiques culturelles et de la jeunesse de la ville de Paris. Une autre participante la contredit, soutenue par le groupe. L'animatrice les laisse d'abord parler puis intervient pour recentrer la discussion sur le pouvoir des expertes. Voyant que la discussion ne repart pas, elle suggère alors de passer au point suivant et de parler du marché. Très vite, il est question des distorsions sur le marché, des « barbares qui s'en mettent plein les poches » et Yasmina, sans expliciter pourquoi, évoque le suicide d'un ancien Premier ministre⁸. Le groupe se lance sur le sujet avec enthousiasme mais cette fois, l'animatrice, au lieu de les ramener au marché, note et relance sur le sujet.

La réflexion préalable sur les données et leur adéquation au nouveau projet qu'exige la réanalyse montre ici combien les discussions sont marquées par le point de vue (sous)disciplinaire des chercheuses premières. Cette observation ne vise en rien à mettre en cause le projet d'origine. Elle n'invalide d'ailleurs pas non plus l'usage que nous pouvons faire de ces entretiens de groupe,

même si cela engage à prendre avec précaution tout effort de dénombrement des évocations de l'action publique dans ces données. La faible directivité qui caractérise la modération de ces entretiens a permis de collecter un discours qui déborde largement les intérêts des chercheuses premières. Nous pensons même que la spontanéité des évocations de l'action publique observées dans ces discussions leur confère un caractère particulièrement pertinent pour notre enquête. De plus, l'analyse de la difficulté des chercheuses premières à entendre ce que les participantes pouvaient dire de l'action publique a été pour notre tandem très heuristique puisqu'elle nous a permis de vraiment identifier nos différences de point de vue disciplinaire, lesquelles sont, de fait, difficiles à communiquer.

1.2 (Ré)appropriation des matériaux

Analyser une enquête qualitative consiste d'abord à mettre en relation, de façon multiple, les informations qu'elle contient, à créer autant de liens possibles entre elles et avec les éléments, théoriques et empiriques, déjà connus. Quels que soient les outils que l'on utilise, cela suppose de connaître les matériaux en détail, de façon à y « circuler » avec aisance. C'est ce que l'on désignera ici par l'appropriation. Cette dernière nécessite de se familiariser avec l'ensemble des documents de l'enquête première, qui en l'occurrence étaient nombreux⁹.

L'appropriation se joue aussi dans la maîtrise du type de matériaux, en l'occurrence de discours, recueillis par les chercheuses premières et dont la chercheuse secondaire n'était pas familière du fait de sa spécialisation. Le langage courant, celui qui est recueilli notamment lors d'entretiens collectifs avec des citoyennes ordinaires, qui plus est modéré de façon peu directive, n'est pas argumentatif : dans les échanges, la logique fait souvent défaut (Duchesne & Haegel, 2007). Les propos recueillis dans les entretiens avec des élites de l'action publique ou avec des fonctionnaires de guichet, par exemple, tendent à être davantage explicitement argumentatifs. Cette différence dans le rapport au langage explique en partie la difficulté pour les chercheuses de deux sous-disciplines, à construire ensemble des données. Cela dit, cette différence ne doit pas être exagérée : les difficultés initiales de la spécialiste d'action publique à comprendre ce dont parlaient les enquêtés, à faire le lien entre leurs différentes interventions et suivre le fil de leurs conversations font écho à celles des membres de l'équipe première, qui les avait conduites à réaliser des synthèses de chacun des groupes (Duchesne et al., 2013, p. 190-192). Dans notre cas, le codage (présenté

dans la seconde partie), consistant en l'espèce à repérer dans les transcriptions des entretiens les références à l'action publique, a constitué un vecteur concret d'appropriation.

Pour les chercheuses premières, la réappropriation recèle également son lot de difficultés puisque la réanalyse suppose de créer des liens nouveaux dans les informations recueillies, notamment avec certaines d'entre elles qui n'avaient pas été « vues » ou considérées comme pertinentes lors de la première analyse. Cela suppose une forme de déprise avec ce qui a déjà été interprété, pour laisser la place à une nouvelle lecture, déprise qui souvent ne va pas de soi. Ici, ces difficultés se sont révélées à propos du codage des éléments renvoyant à « la politique », lequel devait permettre d'étudier, par comparaison avec le codage des politiques publiques, les questions abordées, les locuteurs et les propriétés de la discussion. Malgré tous ses efforts, la chercheuse première n'est pas parvenue à faire le codage prévu. Cette incapacité à procéder à une opération familière, sur un corpus familier et à partir de catégories familières, indique également une forme de résistance initiale à la revisite, au malaise qu'une chercheuse ressent quand une autre s'approprie « ses » données. Elle souligne aussi, par-delà son caractère anecdotique, qu'un outil informatique de codage reste un outil dont rien ne garantit l'efficacité. Contrairement aux logiciels d'analyse automatique de contenu, il ne « tourne » pas tout seul et ne produit rien que la chercheuse n'ait fait.

La (ré)appropriation du matériau s'est amorcée à la faveur du visionnage en commun des enregistrements vidéo. En regardant ensemble les groupes, nous avons eu recours au logiciel Atlas.ti et utilisé les fonctions permettant d'attacher au texte des commentaires (mémos), selon une pratique inspirée des recommandations de Glaser et Strauss pour faire émerger une théorie ancrée. Ces commentaires peuvent ensuite être retravaillés, mis en lien les uns avec les autres, (ré)organisés, pour construire le fil d'une argumentation et commencer à préciser ou « faire émerger » les notions centrales de l'analyse. Notre « échange des compétences » – la connaissance du matériau versus le repérage des éléments d'action publique – a débuté là, tout en permettant de corriger la forte asymétrie de nos positions professionnelles initiales. Le jeu des émotions, les sympathies et antipathies que suscitent chez les chercheuses les attitudes des participantes aux groupes de discussion, a été déterminant dans la dynamique de l'appropriation commune du matériau. Très présentes dans les notes que l'équipe première a rédigées après la réalisation des entretiens, ces émotions se sont réactivées au moment de la (ré)appropriation, contredisant dans

notre expérience la distance valorisée par certaines promotrices de l'analyse secondaire¹⁰. Le fait que nous ayons, dans l'ensemble, ressenti et exprimé des émotions semblables à l'égard des participantes a constitué un moment fondateur de notre binôme, tout comme l'expérience « du terrain », les anecdotes et le ressenti partagés qu'il suscite peut amener à souder les membres d'une équipe. De plus, le temps écoulé depuis sa réalisation a introduit une dimension supplémentaire à la gestion des émotions ressenties vis-à-vis des enquêtées. Dans l'ensemble, la crise grecque et la politisation accrue des enjeux européens depuis 2006 confèrent aux discussions plus de gravité qui, si elle favorise l'appropriation au sens où elle facilite l'intérêt, complique aussi la mise en œuvre du principe d'empathie : à savoir la capacité qui est au cœur de la conduite non-directive des entretiens d'adopter le point de vue de toutes les locutrices.

1.3 Définir le registre d'analyse du discours

Pour une réanalyse, l'appropriation du matériau par les chercheuses secondaires peut également nécessiter l'identification du registre à l'aune duquel construire la validité interne¹¹ des analyses de discours. En effet, au-delà des limites inhérentes aux propos tenus dans le cadre d'entretiens qui ont déjà été amplement pointées¹², les stratégies et méthodes qui doivent permettre de définir le registre d'analyse du discours dépendent du type d'information recherché.

De façon analytique, on peut distinguer trois principaux types d'information qu'il est possible de rassembler avec des entretiens auprès d'actrices que l'on qualifie souvent « d'ordinaires »¹³ : des données factuelles tout d'abord, relatives notamment à des comportements effectifs, qui visent à reconstituer des événements, singuliers ou non ; ensuite des représentations, autrement dit, des aperçus des conceptions et des visions du monde des actrices¹⁴ ; enfin des formes de compétences, manifestées par la façon dont les personnes interrogées réagissent et affrontent l'épreuve que constitue l'entretien lui-même. Les critères de validité interne de ces trois usages du discours des interviewées doivent être distingués. Du côté de la recherche d'informations factuelles, l'enjeu est d'attester la véracité de ce qui est rapporté. Une partie de la qualité du travail porte sur l'entretien lui-même, sa préparation et la façon dont il a été mené, mais c'est l'analyse qui porte confirmation : c'est là que la chercheuse devra peser et confronter les arguments, comparer les versions de l'histoire données par différents témoins ou à des moments différents et les croiser avec toutes les informations dont elle peut disposer par ailleurs. C'est pour l'essentiel par la triangulation, avec

des données de sondage par exemple, par les recoupements entre les entretiens voire des itérations entre différentes séries d'entretiens, ou encore avec des documents comme il est fréquent en sociologie de l'action publique, que la validité interne des conclusions pourra être assurée.

Du côté de l'analyse des représentations, le critère de validité interne ne peut être le même puisque c'est moins la véracité des propos des enquêtées qui est en jeu que leur authenticité, autrement dit le fait qu'elles aient exprimé ce qui correspond le mieux à ce qu'elles pensent - par opposition à ce qu'elles peuvent penser qu'on attend d'elles¹⁵. La validité ici ne peut pas reposer sur des dispositifs externes puisque les personnes visées dans ces entretiens, des « citoyennes ordinaires », n'ont généralement pas d'autres occasions de porter témoignage de ce qu'elles pensent. Établir l'authenticité des propos échangés dans un entretien collectif ou dans un entretien en face-à-face est d'autant plus compliqué que les enquêtées ne pensent jamais de façon univoque : l'ambivalence est une caractéristique fondamentale des systèmes de représentations. L'authenticité revient dès lors à dire des choses et leur contraire et à assumer, consciemment ou non, explicitement ou non, des contradictions. La validité interne de l'analyse passe par une démarche interprétative qui permet de les mettre à jour pour ensuite en expliquer les sources (Michelat, 1975; Michelat, Donegani, Duchesne, & Haegel, 2002).

Le troisième type d'information recherchée, les compétences manifestées par les interviewées en entretien, repose sur le fait que les propos tenus dans ces circonstances ne sont pas, pas plus d'ailleurs que dans tout autre interaction sociale, la simple expression de pensées qui préexisteraient à leur expression. Le discours est action : parler, c'est agir (Billig, 1991; Dijk, 2009). En prenant la parole, les enquêtées s'expriment moins sur le sujet « en général » qu'elles ne réagissent à ce qui vient d'être dit, ou du moins ce qu'elles en ont entendu et compris, à ce qu'elles pensent que les autres pensent, etc. Les compétences mises en œuvre en situation d'entretien, notamment collectif, renvoient à des compétences sociales plus larges : la capacité à décoder les échanges, à mobiliser ses expériences et ses connaissances, ou à prendre parti notamment. La validité interne de l'analyse de ce type de discussion repose sur la capacité des chercheuses à comprendre et expliquer les propos échangés en les considérant comme une succession d'actions de la part des participantes. Les ressources que ces dernières mettent en œuvre, notamment argumentatives, renvoient bien sûr à des propriétés sociales générales, mais elles s'ancrent aussi dans des relations plus spécifiques à l'objet et à la situation. Pour l'enquête

qui nous intéresse ici, les chercheuses premières ont ainsi interprété la situation créée par les groupes de discussions comme un « test de politisation » mettant en jeu moins des attitudes à l'égard de la construction européenne que des réactions manifestant la capacité des participantes à franchir ou refuser la frontière du politique. Il est frappant de constater que ce test de politisation a été pensé essentiellement dans le rapport aux actrices politiques et aux clivages idéologiques, sans intégrer la dimension relative à l'action publique. C'est comme si l'équipe première s'était attachée à observer la compétence de citoyenne en tant qu'électrice sans prendre en compte celle de gouvernée.

Les deux derniers types d'informations – représentations et compétences – peuvent être analysés ensemble dès lors que, avant de s'attacher à rendre compte des représentations, ici celles qui concernent les rapports entretenus avec les politiques publiques d'une part et les appartenances à des communautés politiques d'autre part, on prend soin d'interpréter les échanges dans lesquels elles sont exprimées. L'interprétation implique alors un travail de décryptage des significations explicites et implicites, volontaires et involontaires, des propos des locutrices. Avant de pouvoir inférer de ce qui est dit les relations que les enquêtées entretiennent avec un objet, il faut donc commencer par interpréter les échanges en multipliant les hypothèses sur les raisons pour lesquelles chacune des participantes intervient comme elle le fait. Pour cela, les capacités d'écoute des chercheuses et leur savoir-faire sont essentiels. Ils dépendent notamment de leur appartenance (sous)disciplinaire, laquelle détermine l'attention qu'elles sont en mesure de porter à ce qui est dit, et en particulier ici, aux éléments qui renvoient à l'action publique.

2. Construire la validité interne : opérations d'analyse et dispositifs matériels

Ayant défini ensemble le registre de validité interne de notre réanalyse, comment la construire ? Autrement dit, comment transformer les entretiens en preuves ? Les opérations concrètes d'analyse des données qualitatives sont, dans l'ensemble, assez peu détaillées dans les publications du fait, notamment, de l'espace nécessaire pour le faire¹⁶. Nous allons tenter d'explicitier et d'illustrer ici les deux types d'opérations que nous avons menées, l'analyse thématique et l'analyse des échanges discursifs.

2.1 Repérer l'action publique

Le travail a commencé par une analyse thématique des entretiens collectifs, à l'aide d'Atlas.ti, l'un des logiciels d'aide à l'analyse des matériaux qualitatifs (CAQDAS). Le codage est, dans les manuels de méthodes qualitatives, présenté comme la méthode classique pour explorer et analyser le discours¹⁷. Le principe est de caractériser le contenu des discours tenus par les enquêtées en identifiant les thématiques abordées, des informations mentionnées ou discutées par chacune ou plutôt ici, par chaque groupe de participantes. Les codes sont affectés au texte. On peut ensuite retrouver toutes les portions de texte affectées du même code pour les interpréter, les comparer, les recoder, observer leur distribution, etc.

Les modalités de codage sont multiples mais l'un des enjeux transversaux est celui du contenu théorique des catégories utilisées pour traiter le matériau empirique. Les catégories émergent-elles de l'analyse, vierges de tout contenu théorique, ou sont-elles, au moins en partie, pré-structurées par des cadres théoriques préexistants ?¹⁸ Ici, nous avons commencé la codification des entretiens en utilisant une grille décrivant les différents secteurs d'intervention des acteurs publics, construite par la recherche comparative : le *Comparative agenda projet* (Wilkerson et al., 2009). Initialement produite pour classer des actes législatifs, cette classification a été utilisée ici pour coder un tout autre type de matériau, des propos de citoyennes ordinaires ni particulièrement équipées, ni incitées à parler d'action publique. L'intérêt de cette grille préexistante appliquée à notre matériau est qu'elle permet l'identification systématique des différents domaines d'intervention de l'État (e.g. éducation, agriculture ou emploi / travail¹⁹). En elles-mêmes, les catégories utilisées ne sont ainsi pas prédictives de ce que les participantes disent de l'action publique au-delà du domaine concerné, de la manière dont elles en parlent ou encore des circonstances dans lesquelles elles mentionnent une politique publique. De ce point de vue, la grille du CAP telle que nous l'avons utilisée est essentiellement descriptive. Par itération entre la grille initiale de codification et le matériau empirique, le contenu de certains codes du CAP a été aménagé²⁰. De plus, de nouveaux codes ont été ajoutés pour enrichir la description des références à l'action publique. À côté des codes relatifs aux secteurs des politiques se trouve une deuxième série de codes décrivant le niveau de gouvernement concerné dans les références à l'action publique des participantes : européen, national, local ou un autre pays en dehors de l'Union européenne. Un troisième ensemble de codes permet de décrire ce dont il est question lorsque les participantes parlent de politique publique :

s'agit-il de mesures concrètes, de leur prise de décision, de leur mise en œuvre ou encore de leurs effets ou s'agit-il plutôt d'enjeux sociaux ou politiques présenté comme devant être traité par l'action publique ?

Illustrons ce que nous avons codé par « mesures concrètes de politique publique ». Dans l'extrait qui suit, issu du groupe des cadres français, les participantes discutent, assez vivement, des effets sur les inégalités sociales du dispositif Erasmus. La discussion est menée par Fabienne, doctorante en biologie engagée politiquement à l'extrême-gauche. Alors que la discussion porte sur le fait que l'UE aurait permis « un nivellement vers le haut », une participante cite en passant les programmes Erasmus. Fabienne poursuit en discutant des conditions réelles d'accès à ce dispositif de mobilité étudiante et conteste qu'il soit effectivement ouvert à toutes les étudiantes.

Extrait 1. Cadres Paris (famille 1)

Fabienne : (*Après un silence*) Erasmus pour moi (*se tourne vers l'animatrice*) c'est une vaste fumisterie (*Sourit, Inès parle en même temps*) c'est surtout encore plus une sélection par l'argent c'est-à-dire que c'est que les gens qui ont la possibilité de payer à leurs enfants un logement et une vie décente à l'étranger qui peuvent le faire (*souriant toujours*)

Inès : (*en même temps que Fabienne*) c'était pas au point mais c'est un démarrage de quelque chose c'est quelque chose voilà.

Gabriel : ah bon...

Fabienne : (*se tourne vers Gabriel et l'interrompt*) oui.

Gabriel : moi j'ai un exemple précis et c'est pas du tout comme ça (*hésite*) que ça se passe.

Céline : (*interrompt à son tour*) c'est vrai (*Gabriel parle en même temps*) en plus il y a des bourses (*se tourne vers Inès*)

Gabriel : parce que...

Inès (*vers Fabienne, elle aussi en même temps que les autres*) : je crois que c'est une démarche rationnelle ça.

Fabienne (*à Céline, sans hésiter*) : les bourses, c'est même pas 300 euros par mois.

En réponse, d'autres participantes soulèvent alors différents types d'arguments, faisant ainsi montre d'une diversité de points de vue sur ce dispositif d'action publique : un argument normatif

(si la mise en œuvre n'est pas à la hauteur, l'existence même du dispositif est à saluer), l'expérience personnelle et, enfin, une discussion des autres dispositifs auxquels s'articule Erasmus - en l'occurrence les bourses. D'autres références à l'action publique peuvent prendre la forme de la mention d'enjeux, plus ou moins larges et transversaux, à traiter par l'action publique. Dans l'extrait suivant, les participantes du groupe des ouvrières parisiennes discutent des problèmes qui dépassent les frontières de la France et qu'elles qualifient de problèmes européens. Parmi ces problèmes, on note que certains sont présentés de manière très générale (la misère, la famine), tandis que d'autres sont formulés en des termes plus précis, qui sont des catégories d'intervention de l'action publique (la délinquance, les logements). Il est intéressant d'observer que les passages qui présentent les enjeux de politique publique de manière la plus générale recoupent les « enjeux » du vote et des mobilisations auxquels les spécialistes de sociologie politique sont attentifs (Nie, Verba, & Petrocik, 1999).

Extrait 2. Ouvriers Bruxelles (famille 1)

Albert : la misère (hésite)

Geoffroy : (*le coupe*) la misère aussi

Albert : (*poursuit*) la famine

Lionel : (*le coupe*) voilà nous...

Yasmina : (*interrompt à son tour, s'adresse à eux*) ça touche tout quoi

Ghislaine : (*en même temps*) la précarité

Albert : (*en même temps*) la (*hésite*) la délinquance

Lionel : (*en même temps*) voilà

Geoffroy (*semble approuver également*)

Yasmina : (*enchaine, vers la modératrice*) y compris les logements

Lionel : (*idem*) on dit les (hésite) les sans-papiers en Europe mais

Geoffroy (*semble approuver Leila*)

Albert : (*complète*) les sans-logement

À ce stade, le codage systématique des diverses mentions de l'action publique permet d'abord de vérifier que les participantes à nos différents groupes parlent effectivement d'action publique. On

ne s'attardera pas sur distribution des codes par groupe de discussion étant donné, comme nous l'avons vu plus haut, le caractère non systématique des reprises des évocations de l'action publique par les modératrices. Néanmoins, on note que la distribution des codes fait apparaître un nombre important de références aux politiques publiques par les participantes et que les différences entre groupes nationaux et sociaux sont faibles.

2.2 Requalifier les citoyennes en gouvernées

Par-delà la vérification de la présence de références à l'action publique dans les entretiens, l'analyse du contenu de chacun des extraits codés permet de répondre à quelques-unes des questions intermédiaires de notre recherche : de quoi parlent les participants lorsqu'ils mentionnent des politiques publiques ? Que voient-ils des politiques publiques ? Qu'en savent-ils ? Quelles dimensions sont-elles sujettes à discussion ? Deux observations nous apparaissent centrales pour appréhender les citoyennes en tant que gouvernées. La première est que les participantes ne discutent pas seulement des politiques publiques sous l'angle des enjeux électoraux ou en évaluant l'action gouvernementale comme le considère l'essentiel des recherches existantes. De fait, elles font bien plus que cela : elles échangent des informations factuelles sur certaines politiques publiques, souvent vraies, quelquefois fausses, sur leur processus de décision, leurs effets sur les inégalités, ou encore les groupes sociaux ou professionnels qu'elles concernent. Autrement dit, la discussion des politiques publiques en tant que telles, dans un contexte où le dispositif d'enquête n'incitait pas les participantes à le faire, suggère que leur rapport à la politique est bien nourri par les régulations et l'action publique. À titre d'illustration, prenons le cas du code « politique agriculture » qui concerne l'ensemble des références à des mesures ou enjeux d'action publique du secteur agricole. Le groupe des cadres belges évoque avec précision la politique agricole commune, la qualifiant de « grosse politique européenne » et discutant des subventions européennes aux producteurs de lait. Les participantes explicitent aussi avec justesse la répartition des compétences en matière agricole entre l'échelon fédéral belge et les régions. Les ouvrières du groupe bruxellois développent aussi une analyse des mobilisations d'acteurs gouvernementaux, nationaux, au sujet de la PAC et des prises de position de Jacques Chirac à propos de la réforme de cette politique.

La seconde observation, qui complète la première, est que les références à l'action publique par les participantes, loin d'être anecdotiques, leur servent à décrire le monde dans lequel elles vivent, à se saisir de leur environnement c'est-à-dire à le mettre en ordre et, ainsi, à donner du sens à ce qui les entoure. Interrogées sur leur rapport à l'Union européenne, il est frappant de constater que les participantes font appel à des politiques publiques, bien au-delà des mesures emblématiques de l'UE comme la monnaie unique et la libre circulation, pour en discuter, la définir et se positionner. Ceci soutient l'idée que l'action publique est effectivement constitutive du rapport à la politique des citoyennes, qui doivent dès lors être considérées aussi comme des gouvernées. L'extrait suivant est issu des quinze premières minutes de l'entretien mené avec les ouvrières bruxelloises, lequel a réuni six participantes, quatre hommes et deux femmes, jeunes et moins jeunes. La première question qui leur est posée, « Être européen, qu'est-ce que cela veut dire ? », les amène rapidement à discuter des bénéfices tirés de l'intégration européenne.

Extrait 3. Ouvriers Bruxelles (famille 1)

Rose : mais je pense qu'on nous montre peut-être que les bons côtés. En tout cas, je parle pour moi, je pense qu'on (*hésite*) oui, on nous montre un peu les bons côtés de l'Europe, donc l'union, genre l'union fait la force et (*hésite à nouveau*) ils parlaient aussi d'une (*hésite plus fortement*) d'une armée européenne qui défendrait donc (*hésite*) enfin l'Europe, et puis surtout qui irait un peu rétablir (*hésite*) la paix dans les pays en...

Saïd : (*l'interrompt*) des justiciers des héros (*rires*)

Rose : (*reprend, vers Saïd*) oui voilà oui et ça revient un peu à ce truc d'Amérique là.

Saïd : (*poursuit*) oui (*hésite*) les héros de la démocratie, ce sont les Américains, on a vu ça en Irak (*bruit dans le fond de la salle, Saïd et Marco se retournent*) avec la prison d'Abou Ghraïb et tout, on a vu ce qu'il valait l'Europe (*il est interrompu par l'arrivée d'une participante retardataire. Après l'avoir saluée, l'animatrice relance*)

Animatrice : donc cette armée européenne qui irait, oui c'est ça, défendre la démocratie

Saïd : (*l'interrompt*) soit disant

Animatrice : (*reprend*) soit disant (*rires*)

Ali : en même temps c'est (*hésite*) c'est juste ce que dit (*regarde le badge de Rose, qui lui souffle son nom*) Rose, en même temps que (*hésite*) on va, [on] voit ça n'a plus de sens

quand on dit que vous allez, par exemple, par rapport à la guerre en Irak, la France qui était contre et (*hésite*) la Grande Bretagne qui a envoyé des troupes là-bas. (*Saïd parle en même temps*) Où est l'Europe, il n'y a plus d'union du tout quoi.

Saïd : (*en même temps*) c'est ça ouais c'est ça et (*Rose intervient, inaudible*) l'Italie aussi la Pologne

Ali : (*reprend*) C'est (*hésite*) l'économique qui est passé au premier plan. L'Union européenne à la limite

Saïd : (*l'interrompt*) les États-Unis, quand ils sont arrivés en Irak, il y a un ministère qu'ils ont protégé : c'est le Ministère du pétrole. Allez-vous demander pourquoi ça été le seul. Tous les autres ont été pris, il y a eu un ministère qui a été protégé, c'était celui-là celui du pétrole, mais, on se demande pourquoi mais bon (*Marco parle en même temps*)

Marco : c'est l'or noir puisque maintenant on parle ...

Saïd : (*sans s'arrêter*) c'est la démocratie, non, il y avait l'Italie aussi les Anglais il faut dire. Il n'y a pas d'Europe ils se disputent chacun prend ses décisions et fait ce qu'il a envie de faire enfin (*s'interrompt, l'animatrice rit*) moi c'est ce que je pense.

On voit dans cet extrait comment Rose, qui a été la première à répondre à la question en citant la libre circulation, reprend ensuite la parole pour exprimer son ambivalence à l'égard de l'Union européenne. Elle mobilise alors une référence à l'action publique, la politique de défense européenne, pour mettre à distance, de manière critique, les discours des élites sur l'intégration européenne et la « force de l'union ». Qu'elle exprime une opinion positive ou plus critique sur la construction européenne, Rose recourt donc à des politiques publiques pour fonder son jugement : la politique de libre circulation puis la politique de défense européenne. Dans la suite de la conversation, Rose et d'autres participantes renforcent la critique des élites européennes et du décalage entre ce qu'elles affichent comme objectifs à leur action – la défense de la paix et de la démocratie – et leurs actions dans les faits en invoquant la politique étrangère de l'Union européenne. Pour appuyer cette critique, la comparaison est dressée avec l'intervention du gouvernement américain en Irak, interprétée de manière consensuelle par les participantes comme relevant de la seule poursuite d'intérêts économiques. Mais un autre élément est aussi avancé : la manière dont la prise de décision a eu lieu à l'échelon européen à propos de cette même

intervention en Irak des États européens. Saïd et Ali soulignent l'incapacité de la France et de la Grande-Bretagne à s'accorder. Cet extrait, pour l'équipe première, a surtout été lu comme la rencontre entre l'antiaméricanisme de Saïd et l'anticapitalisme d'Ali. Notre analyse permet également de voir que les mentions de l'action publique sont utilisées par les participantes pour illustrer certains de leurs propos, certaines de leurs interprétations de la réalité qui les entoure, comme le fait Ali dans l'extrait qui précède. Ces usages descriptifs, illustratifs voir argumentatifs de l'action publique par les participantes, dans une enquête où ils n'ont été ni sollicités ni induits par le dispositif de collecte, rend visible le fait que les citoyennes sont des gouvernées et doivent dès lors être étudiées comme telles.

2.3 Le rapport à l'État au cœur des échanges entre citoyennes

Dans la lignée des recherches qui considèrent le discours comme action, notre approche consiste aussi à appréhender les propos tenus en replaçant chacune des prises de parole dans l'interaction établie entre les actrices que sont les participantes d'une part, et le contexte, multidimensionnel²¹, d'autre part, de façon à en interpréter le ou les sens. L'élément central est alors dans les rapports de force qui s'instaurent et évoluent entre les protagonistes, compte tenu des rapports de pouvoir qui prévalent autour d'eux. L'analyse consiste à traiter la discussion comme une scène et non comme un discours, en accordant une attention particulière aux moments dits « sensibles », ceux où les émotions affluent (Kitzinger & Farquhar, 1999). Les tenants de l'analyse de discours assument volontiers la part de subjectivité que représente ce type d'analyse. Potter et Wetherell, auteures d'un nombre conséquent de livres et textes précisant les principes mais aussi les façons de procéder, vont ainsi jusqu'à parler de « sorcellerie » (*witchcraft*), pour expliciter les limites de ce que l'on peut en dire (Potter & Wetherell, 1994). Ce qu'on souligne également dans cette approche, c'est le poids des propriétés des chercheuses, notamment en termes de compétences disciplinaires, dans les résultats produits. Par ailleurs, la littérature sur la revisite montre combien des chercheuses amenées à retravailler leurs propres matériaux peuvent être amenées à faire émerger d'autres choses du fait de l'évolution des connaissances et controverses scientifiques mais et de leur propre trajectoire (Andrews, 2008)²². La question posée ici est d'observer comment cette réanalyse, qui s'appuie sur une collaboration porteuse de compétences nouvelles, peut conduire, avec l'utilisation du même type d'approche, à des résultats nouveaux.

Nous l'illustrerons à partir du groupe d'ouvrières belges précédemment cité. Quatre d'entre elles étaient, visiblement et explicitement, d'origine étrangère (trois hommes d'Afrique du Nord et une femme du Congo). Ali, plus âgé que les autres, militant syndical, exerce une certaine autorité sur le groupe. Il contribue notamment à politiser la discussion en soulignant l'orientation libérale des décisions prises au niveau national et européen. Marco, le seul à ne faire valoir aucune origine étrangère à la Belgique, intervient souvent et essentiellement pour livrer des éléments relatifs aux politiques menées en Belgique, parfois de façon très pointue (dispositifs d'incitation fiscale, de protection sociale, de légalisation du cannabis...) ou, au contraire, très globalisantes. Ainsi en vait-il de ses nombreuses interventions à propos du « budget ». Mais il s'exprime de façon parfois difficile à suivre. Lors de l'analyse première, son obsession pour les questions relatives à la comptabilité publique et son expression compliquée ont été mises en relation avec le fait qu'il était alors en reprise d'études. Le degré relativement faible de conflit au sein du groupe, malgré des positions visiblement et profondément antagonistes des participants, a d'ailleurs été en partie attribué à sa confusion, l'autre explication portant sur la maîtrise politique d'Ali et sa capacité à contrôler les échanges. En deuxième analyse, il apparaît clairement que les interventions de Marco reviennent de façon récurrente sur le cœur de l'action de l'État²³. Notre réanalyse des échanges confère aux propos de Marco une portée supplémentaire. L'attachement viscéral qu'il manifeste à l'État-providence contribue en fait à éviter le conflit qui aurait pu l'opposer aux autres du fait de la « préférence nationale » qu'il ne cache pas. Dans l'extrait ci-dessous, le groupe discute du travail au noir et des risques que prennent celles qui s'y livrent en ne préparant pas leur avenir.

Extrait 4. Ouvriers Bruxelles (famille 1)

Ali : oui mais si tu sais que tu n'auras pas de pension...

Rose : (*l'interrompt*) oui

Marco : (*idem*) ben il y aura toujours (*hésite*) comme on a un numéro national, une sécurité

Ali : (*poursuit*) non, non mais, imagine, imagine, il n'y a pas de pension, tu sais que tu n'auras pas de pension (*Marco parle en même temps*) est-ce que est-ce que ça te donne encore envie de cotiser ou de (*hésite*) de travailler...

Marco : (*en même temps*) c'est impensable

Ali : (*poursuit*) normalement (*Marco tente à nouveau de l'interrompre*) comme disait Justine pour son avenir alors que tu sais que toi tu n'auras rien...

Marco : (*reprend la parole*) ça serait impensable (*hésite*) ou (*Ali le double à son tour*) si, si ça se transforme, comme les Américains, il y aura...

Ali : (*en même temps*) c'est pas si impensable que ça

Marco : (*poursuit*) toujours une garantie d'Etat au début (*Justine parle en même temps mais on ne la comprend pas*) suivant les assurances c'est impensable, on retourne du temps des cavernes où le plus fort a le pouvoir quoi (*Ali confirme*) je me demande où on verrait les lois. T'as une hache et un (*hésite*) un lance-flèche et alors tu as le pouvoir quoi non ce serait un peu (*hésite*) c'est plus de la démocratie hein c'est

Ali : (*l'interrompt*) on verra.

La force de cet échange, la façon dont Marco assimile clairement État-providence et démocratie, avait bien été retenue comme un « moment sensible » dans la synthèse faite par Florence Haegel pour l'équipe première. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que cette prise de position, suscitée par Ali qui pousse Marco dans ses retranchements, scelle du moins une forme d'accord minimum qui permet à leurs désaccords, apparus dès les premières minutes de la discussion du fait notamment de rapports antagonistes à l'intégration européenne, de s'exprimer sans mettre en danger la cohésion du groupe. Un accord minimum mais fondamental sur le rôle essentiel de l'État dans la survie du groupe auquel elles s'identifient par ailleurs clairement : les citoyens, les membres de la société belge. On observe d'ailleurs que dans la dernière partie de la discussion, qui porte sur l'entrée de la Turquie dans l'UE, Marco n'a plus la ressource des dispositifs d'action publique, dont il n'a connaissance que dans le cas belge et européen, pour intervenir et ses réserves non dissimulées à l'égard des Turcs engendrent rapidement un conflit ouvert. Sans remettre en cause les conclusions portées alors quant aux alliances et aux clivages noués et joués par les participantes, l'entrée par les politiques publiques conduit néanmoins à les requalifier, en conférant à l'adhésion réaffirmée de Marco à la centralité de la protection l'État un rôle structurant dans la cohésion du groupe, et ce, malgré la confusion de son expression.

Cette réanalyse prend sens avec les propositions théoriques de Norbert Elias qui font le lien entre l'action de l'État et les formes d'identification des participantes de milieu populaire à la nation

(Elias, 1991)²⁴. La prise en compte des références à l'action publique dans les échanges permet de revisiter et de compléter l'analyse des interactions. Ce faisant, cela leur confère un rôle important dans la capacité des participantes à s'accorder, à fonder un accord minimal mais cohésif, malgré des positions antagonistes exprimées ici sur l'intégration ou la place des Musulmans en Europe. En ce sens, la régulation, et la protection des gouvernées qui en découle, pourraient bien apparaître comme un fondement du lien démocratique, de la citoyenneté, de façon au moins aussi tangible que le lien politique.

Conclusion

Cet article avait pour objet de discuter d'une expérience de réanalyse de données qualitatives, particulière en ce qu'elle met en jeu deux chercheuses aux spécialités sous-disciplinaires distinctes, pour traiter une question située au croisement de leurs compétences. Il a discuté ce que réanalyser des entretiens au croisement *policy / politics* implique : d'un côté, prendre le risque de s'éloigner des méthodes d'enquête, des types de données, des méthodes d'analyse et, plus fondamentalement encore, dans certains cas, des registres de validité que l'on est accoutumée à manipuler ; de l'autre, apprendre à repérer ce qu'on avait appris à ne pas voir, cela afin de saisir ce qui se révèle sinon insaisissable. À cet égard, il nous paraît que la réanalyse constitue effectivement une méthode, au sens plein du terme, pour approcher des objets que les logiques (sous)disciplinaires rendent difficiles à aborder. Elle oblige à mettre à plat, très explicitement, ce qui est cherché, le type de données qui sont nécessaires pour ce faire, et les modalités d'analyse et de construction de la validité interne des résultats. Pour avoir déjà fait l'expérience de la difficulté qu'il y a de concevoir une enquête « première » – au sens de mettre en œuvre un dispositif de construction de données – dans une équipe mêlant des spécialistes de l'action publique et des comportements politiques, il nous semble que la réflexivité requise par la réanalyse facilite le croisement des compétences.

Pour autant, et à rebours de celles qui pourraient penser que la pratique de la réanalyse de données secondaires est économe en temps et en énergie, notre propre expérience est qu'il n'en est rien, voire que le contraire est avéré. Les différentes versions que nous avons dû écrire pour parvenir à ce texte en sont l'illustration. Toutefois, au-delà même du profond intérêt que l'on peut trouver à se former, chemin faisant et accompagnée de sa binôme, à de nouvelles méthodes d'analyse et de

construction de la preuve et/ou à un changement de regard, il nous semble que les gains de connaissance qui sont rendus possibles excèdent largement les coûts ; peut-être même doivent-ils être payés lorsqu'il s'agit de travailler sur des questions à l'intersection entre *policy* et *politics*.

Références :

Andrews, M. (2008). Never the last word: Revisiting data. In C. Squire, M. Tamboukou, & M.

Andrews, *Doing Narrative Research* (p. 87-101). London: SAGE Publications, Ltd.

Barbour, R. S. (2008). *Introducing qualitative research: a student's guide to the craft of qualitative research*. Los Angeles: Sage Publications Ltd.

Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.

Billig, M. (1991). *Ideology and opinions: studies in rhetorical psychology*. London ; Newbury Park, Calif: Sage Publications.

Bourdieu, P. (1993). Comprendre. In *La misère du monde* (Le Seuil, p. 903-925). Paris:

P.Bourdieu.

Demazière, D., & Dubar, C. (2009). *Analyser les entretiens biographiques: l'exemple des récits d'insertion* (3. tirage). Québec: Presses de l'Univ. Laval.

Dijk, T. A. van (Éd.). (2009). *Discourse as social interaction* (Reprint). London: SAGE.

Duchesne, S. (1996). Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien «non-directif» en sociologie ? *Politix*, 9(35), 189-206.

Duchesne, S. (2013). National identification, social belonging and questions on European

identity. In *European Identity and Culture. Narratives of Transnational Belonging* (p. 53-73).

Ashgate Publishing.

Duchesne, S., Frazer, E., Haegel, F., & Van Ingelgom, V. (Éd.). (2013). *Citizens' Reactions to European Integration Compared: Overlooking Europe*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire: PALGRAVE MACMILLAN.

Duchesne, S., & Haegel, F. (2004). La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation. *Revue française de science politique*, 54(6), 877-909.

Duchesne, S., & Haegel, F. (2007). Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk. *British Journal of Political Science*, 37(1), 1.

Duchesne, S., & Haegel, F. (2010). What political discussion means and how do the French and (French speaking) Belgians deal with it. In *Political Discussion in Modern Democracies in a Comparative Perspective* (Michael R. Wolf, Laura Morales, Ken'ichi Ikeda, p. 44-61).

Routledge.

Duchesne, S., & Muller, P. (2003). Ch.1. Représentations croisées de l'Etat et du citoyen. In P. Favre, J. E. S. Hayward, Y. Schemeil, & B. Badie (Éd.), *Etre gouverné: études en l'honneur de Jean Leca* (p. 33-51). Paris: Presses de Sciences po.

Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris: Librairie Arthème Fayard.

Gamson, W. A. (1992). *Talking politics*. Cambridge [England] ; New York, NY, USA: Cambridge University Press.

Geiger, T., Moore, N., & Savage, M. (2010). The archive in question. *CRESC Working Paper Series*, 81.

Gillies, V., & Edwards, R. (2012). Working with archived classic family and community studies:

- illuminating past and present conventions around acceptable research practice. *International Journal of Social Research Methodology*, 15(4), 321-330.
- Hermet, G., Badie, B., Birnbaum, P., & Braud, P. (Éd.). (1994). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris: A. Colin.
- Irwin, S., Bornat, J., & Winterton, M. (2012). Timescapes secondary analysis: comparison, context and working across data sets. *Qualitative Research*, 12(1), 66-80.
- Kelle, U. (2007). « Emergence » vs. « Forcing » of Empirical Data? A Crucial Problem of « Grounded Theory » Reconsidered. *Historical Social Research/Historische Sozialforschung. Supplement*, 133-156.
- Kitzinger, J., & Farquhar, C. (1999). The analytical potential of 'sensitive moments' in focus group discussions. In *Developing Focus Group Research* (p. 156-172). 6 Bonhill Street, London England EC2A 4PU United Kingdom: SAGE Publications Ltd.
- Mason, J. (2007). « Re-Using » Qualitative Data: on the Merits of an Investigative Epistemology. *Sociological Research Online*, 12(3).
- Mauthner, N. S., Parry, O., & Backett-Milburn, K. (1998). The data are out there, or are they? Implications for archiving and revisiting qualitative data. *Sociology*, 32(4), 733-745.
- Mettler, S., & Soss, J. (2004). The Consequences of Public Policy for Democratic Citizenship: Bridging Policy Studies and Mass Politics. *Perspectives on Politics*, 2(1), 55-73.
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16(2), 229-247.
- Michelat, G., Donegani, J.-M., Duchesne, S., & Haegel, F. (2002). *Aux frontières des attitudes entre le politique et le religieux: Textes en hommage à Guy Michelat*. Editions L'Harmattan.

- Moore, N. (2007). (Re)Using Qualitative Data? *Sociological Research Online*, 12(3).
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110–138.
- Nie, N. H., Verba, S., & Petrocik, J. R. (1999). *The changing American voter*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Potter, J., & Wetherell, M. (1994). Analyzing discourse. In *Analyzing qualitative data* (Bryman, Alan and Burgess, Robert, p. 47-66). London and New York: Routledge.
- Savage, M. (2005). Revisiting classic qualitative studies. *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 118–139.
- Van Ingelgom, V. (2014). *Integrating Indifference: a comparative, qualitative and quantitative approach to the legitimacy of European integration*. Colchester: ECPR Press.
- Wilkerson, J., R Baumgartner, F., Brouard, S., Chaqués, L., Green-Pedersen, C., Grossman, E., Walgrave, S. (2009). Le Projet Agendas Comparés : objectifs et contenus. *Revue internationale de politique comparée*, 16(3), 365-379.

¹ L'ordre des auteures est le résultat d'un tirage au sort.

² Nous avons fait le choix d'écrire cet article au féminin pour accompagner l'effort de réflexivité qui a été le nôtre.

³ Voir aussi (Van Ingelgom, 2014) L'enquête a été archivée, elle est disponible à <http://bequali.fr/fr/les-enquetes/>.

⁴ Deux groupes de militantes ou permanentes de partis dans chaque pays sont venus compléter l'échantillon.

⁵ Les questions étaient les suivantes : Être européen, qu'est-ce que cela veut dire ? Comment répartir le pouvoir en Europe ? (avec quatre réponses proposées : Nations, élus, experts, marché) ; À qui profite l'Europe ? Pour ou contre l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne ? Qui parmi les principaux partis politiques (du pays considéré) est favorable ou non à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ? (suit une liste de partis politiques). Pour une présentation détaillée des modalités de réponse de chacune d'elle, voir *Overlooking Europe*, p. 188-189. Les participantes disposaient donc de 3 heures pour en discuter, soit beaucoup plus de temps que dans la plupart des enquêtes utilisant l'entretien collectif comme méthode de construction des données. À titre de comparaison, l'ouvrage de Gamson, qui a contribué à réintroduire l'entretien collectif en sociologie, repose sur un protocole dans lequel quatre sujets devaient être traités chacun en 20 minutes (Gamson, 1992).

⁶ Le projet de l'enquête première était double : approfondir l'étude des réactions à l'intégration mais aussi, prolonger la recherche de Duchesne et Haegel sur la politisation (Duchesne & Haegel, 2010). Le recrutement des participantes visait donc en même temps à construire l'hétérogénéité politique de chaque groupe, mesurée non seulement grâce

à une échelle politique gauche-droite et des déclarations de vote, mais aussi à partir d'une série de questions d'opinion portant notamment sur l'intégration européenne.

⁷ Duchesne et Haegel ont déjà souligné la pertinence d'une analyse de discussions du même type sur la question du rapport entre politiques publiques et compétition politique (Duchesne & Haegel, 2004).

⁸ Pierre Bérégovoy, Premier ministre français entre 1992-1993, a été retrouvé mort un mois après avoir quitté ses fonctions.

⁹ Ici non seulement les transcriptions des entretiens, leurs enregistrements vidéo, mais aussi les documents relatifs à la mise en œuvre du « terrain », notamment les notes rédigées par l'équipe première après chaque entretien collectif et les questionnaires remplis par les participantes ; et les publications et les documents d'analyse intermédiaires produits par l'équipe première.

¹⁰ (Irwin, Bornat, & Winterton, 2012; Mason, 2007) Au contraire, Gillies et Edwards soulignent bien l'importance de ces émotions dans la reanalyse, et donc de la nécessité d'en conserver la trace, de ne pas les censurer (Gillies & Edwards, 2012).

¹¹ Par opposition à la validité externe qui renvoie au potentiel de généralisation des résultats de travaux portant sur des échantillons à « petits N », qui caractérisent les échantillons qualitatifs. Ici, c'est la fiabilité des conclusions qu'on peut tirer de l'analyse du discours qui nous intéresse.

¹² Ce type de discours fait d'ailleurs l'objet de contestations nombreuses dans la sociologie politique française notamment (Beaud & Weber, 2010; Bourdieu, 1993).

¹³ Au sens où elles n'ont aucune compétence particulière sur le sujet sur lequel on les interroge et sont interviewées hors contexte.

¹⁴ La distinction entre données factuelles et représentations renvoie à celle que font Dubar et Demazière mais sans la connotation négative liée à l'interrogatoire et la défiance qui caractériserait selon eux l'entretien dit d'information (Demazière & Dubar, 2009, p. 7). On n'entre pas ici dans la discussion de la notion de représentations. Nous renvoyons à la définition proposée par Philippe Braud : « des schèmes de perception et d'interprétation du réel » (Hermet, Badie, Birnbaum, & Braud, 1994, p. 247).

¹⁵ On pourrait ajouter un critère d'implication dans l'entretien : que les propos aient été exprimés avec conviction, avec l'envie de porter témoignage et non pour faire plaisir et/ou se débarrasser de l'épreuve que constitue l'entretien.

¹⁶ Comme en témoigne le livre Didier Demazière et Claude Dubar déjà cité (Demazière & Dubar, 2009).

¹⁷ Les références sont nombreuses. Voir notamment (Barbour, 2008; Mukamurera, Lacourse, & Couturier, 2006).

¹⁸ (Kelle, 2007).

¹⁹ La grille de codage du CAP permet ensuite l'identification de sous-thèmes au sein de chacun de ces domaines d'intervention. Nous ne les avons pas inclus dans notre propre codage.

²⁰ Par exemple, dans le code sur les politiques des droits, qui couvre les droits civils, les droits des minorités, les libertés civiles, nous avons ajouté les droits des femmes et la parité.

²¹ Du plus général – le contexte social et politique et les éléments idéologiques et de sens commun qui s'y expriment – au plus proche – les caractéristiques matérielles et la composition du groupe, animation incluse – en passant par le cadre que constitue le design de la recherche.

²² Ce point est néanmoins discuté par Mauthner et Parry qui ancrent leur opposition à l'analyse secondaire dans l'échec d'une revisite de leurs propres enquêtes (Mauthner, Parry, & Backett-Milburn, 1998). Moore a répondu en suggérant que la réanalyse procède de la recontextualisation des matériaux et a donc vocation à produire d'autres résultats (Moore, 2007). Pour plus de détails, voir le premier article de ce numéro.

²³ Il constitue d'ailleurs un bon exemple de la façon dont les modératrices ont, au cours de l'entretien, tendu à moins bien relancer sur les questions de politiques publiques que sur les sujets dont elles étaient plus familières, ses interventions étant notées moins précisément que celles d'Ali par exemple, ou de Saïd, tous deux très intéressés à la politique au sens classique du terme.

²⁴ Pour une première approche illustrative du lien entre ces discussions et le texte d'Elias cf (Duchesne, 2013)